

# L'impact des *Parcs Cœur vital*

park  
people  
ami·es des  
parcs

Les grands parcs urbains du Canada ont un **impact**  
sur les **individu·es** et sur **l'environnement**.

79 672 m<sup>2</sup>

d'espèces envahissantes  
enlevées

Gestion active du territoire  
(brûlages dirigés, pâturage  
animal, etc.)\*

Plus de

46 494

espèces indigènes  
plantées

Arbres, arbustes, plantes et  
prairies de fleurs  
sauvages\*

Plus de

61 483

heures de bénévolat  
effectuées

Pour prendre soin de la terre  
via des programmes  
d'intendance  
environnementale\*

\*De 2021 à 2025 dans tous les *Parcs Cœur vital* participants



## Ce qui est bon pour les parcs

– améliorer la biodiversité grâce à des activités  
d'intendance environnementale, comme enlever les  
espèces envahissantes et planter des espèces indigènes –  
**est aussi bon pour les individu·es.**



97 %

des bénévoles déclarent que les  
activités d'intendance  
**contribuent à leur bien-être  
mental.**



90 %

des bénévoles déclarent  
que les activités  
d'intendance **contribuent à  
leur santé physique.**



# L'impact des *Parcs Cœur vital*

park  
people  
ami·es des  
parcs

Les grands parcs urbains du Canada **apportent aussi une immense valeur ajoutée aux villes !**

**80 %**

des villes estiment que leur budget de fonctionnement pour les parcs est insuffisant\*.

**78 %**

des villes estiment que les budgets insuffisants entraînent un manque d'effectifs\*.

**92 %**

des villes estiment que les services des parcs subissent une pression croissante pour traiter des enjeux dépassant le cadre des missions traditionnelles\*.

\*Issu d'un sondage mené auprès de 35 villes Canadiennes en 2024.

**Les *Parcs Cœur vital* et leurs bénévoles dédiés à l'intendance :**



**Contribuent à  
l'économie**



**Soutiennent le  
personnel municipal**



**Contribuent à la santé  
et cohésion sociale**

**1 091 323 \$**

Les *Parcs Cœur vital* ont fourni 61 483 heures de travail bénévole, ce qui représente 1 091 323 \$ de contribution en main-d'œuvre pour les services des parcs municipaux (calculé au salaire minimum fédéral du Canada), tout en offrant des services essentiels pour la santé et le bien-être des résident·es.

